



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LES DÉMARCHES PCAET, CRTE ET LA COP RÉGIONALE**

**DREAL BFC – STE – DATT  
04/07/2024**

**Fabrice POITOUT**

---

# Au niveau régional : La planification écologique

Travaux du secrétariat général à la planification écologique

Publié en juillet 2023, communication PR 25/09/23

Circulaire 1ère ministre parue 5/10/23

## Trajectoire de réduction empreinte écologique :

- atténuation du changement climatique par secteur d'activité
- adaptation au changement climatique
- préservation et restauration biodiversité

Qui se traduit par  
52 leviers  
d'actions qui  
touchent tous les  
secteurs et  
toutes les parties  
prenantes



La planification écologique est une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers

# La planification écologique

## Travaux du secrétariat général à la planification écologique



Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels

Un plan pour relever les 5 défis environnementaux :

- 1. L'atténuation du réchauffement **climatique**
- 2. L'**adaptation** aux conséquences inévitables du réchauffement
- 3. La préservation et restauration de la **biodiversité**
- 4. La préservation des **ressources**
- 5. La réduction des pollutions qui impactent la **santé**

Avec pour objectifs de réussir la transition écologique, de suivre une trajectoire de **réduction des EGES et des pressions sur notre biodiversité et d'une meilleure gestion de nos ressources.**

# La planification écologique

## Contexte

### La transition écologique, une priorité absolue

- Un cadre national commun
- Une trajectoire précise de réduction de notre empreinte écologique pour atteindre, dans chaque secteur, nos objectifs à l'horizon 2030

### La planification écologique

- Réduire les EGES
- Protéger la biodiversité
- En tenant compte des autres défis du FNV (l'ACC, les ressources et la santé)

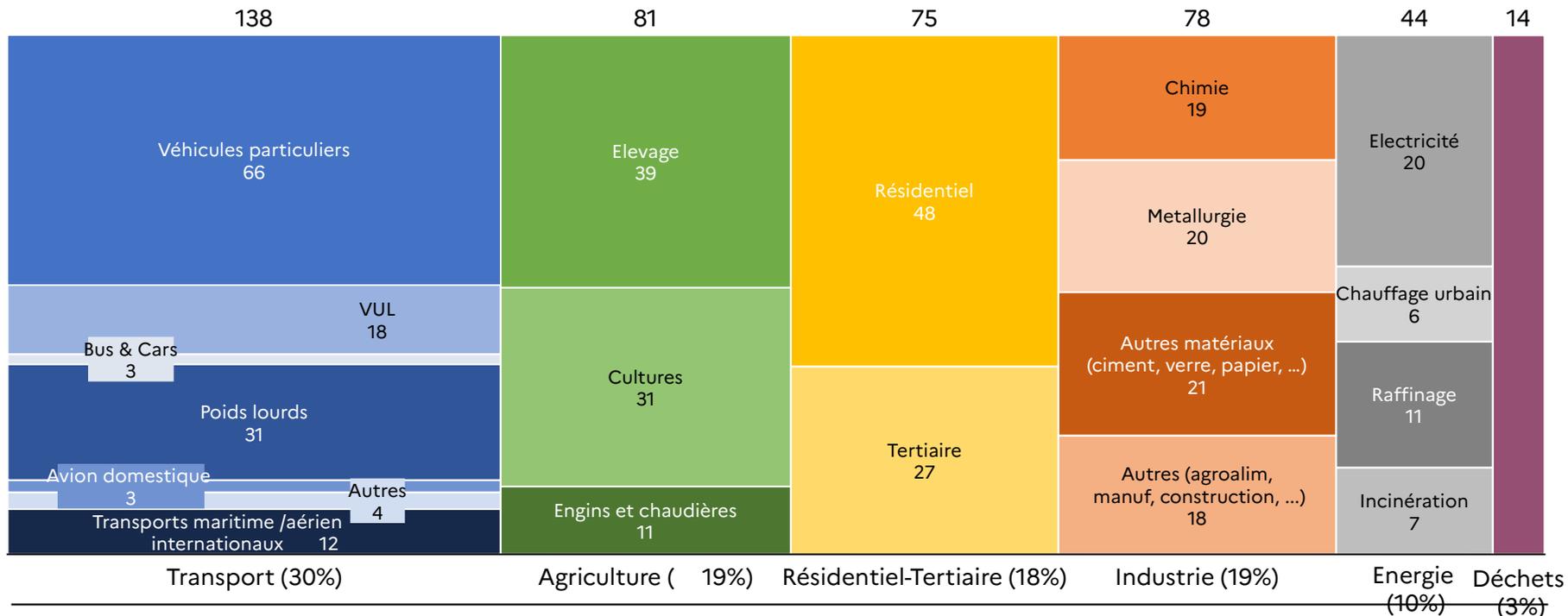
### La territorialisation

- Les collectivités territoriales, acteurs clés :
- Connaissance des territoires
- Action au quotidien de par leur compétences
- Force de mobilisation de tous les acteurs locaux
- Des dynamiques engagées

# La planification écologique

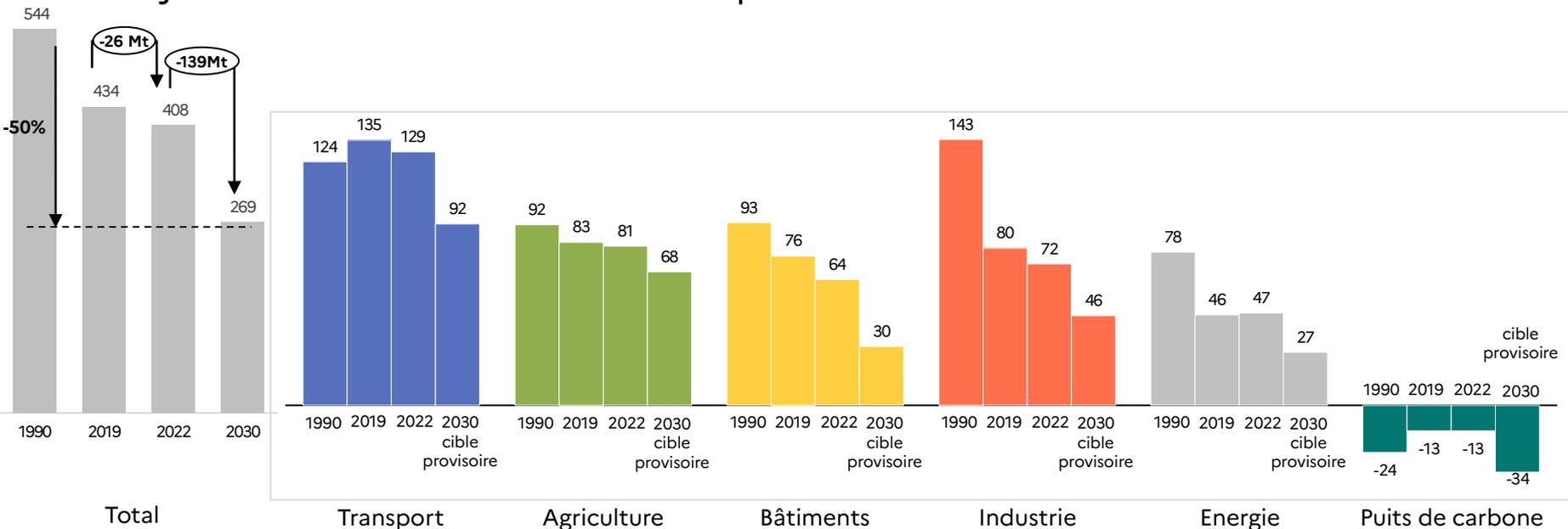
## Nos émissions nationales de gaz à effet de serre (2021)

Emissions annuelles de GES en France en 2021 (MtCO<sub>2</sub>e)



# La planification écologique

## Des objectifs de réduction GES chiffrés par secteur

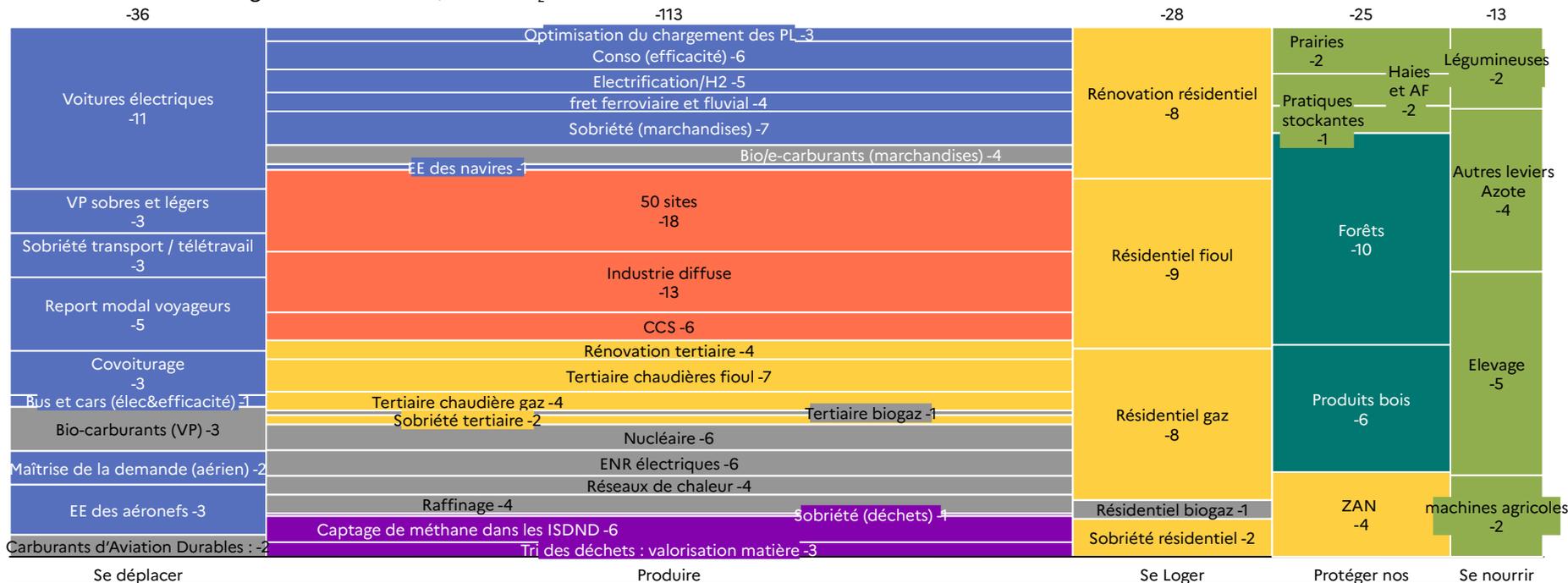


**Baisser autant en 10 ans qu'au cours des 30 dernières années**

# La planification écologique

## Résultat : un plan d'actions collectif de 52 leviers pour atteindre nos objectifs 2030 de baisse des émissions de GES

Leviers de réduction de gaz à effet de serre, en MtCO<sub>2</sub>e entre 2019 et 2030



## La planification écologique

# La territorialisation de la planification : une étape clé qui doit s'adapter à chaque territoire

- **Un enjeu d'intégration des spécificités de chaque territoire dans le plan national** pour que les différents exercices soient mis en cohérence et se nourrissent mutuellement
- **Un enjeu d'harmonisation des démarches infra régionales existantes**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune
- **Un enjeu de mobilisation et d'appropriation** par l'ensemble des collectivités territoriales, des élus et des citoyens en vue d'un partage de l'effort équilibré
- **Un enjeu de mise en œuvre**, avec des leviers d'action déclinés en solutions identifiées

## La planification écologique

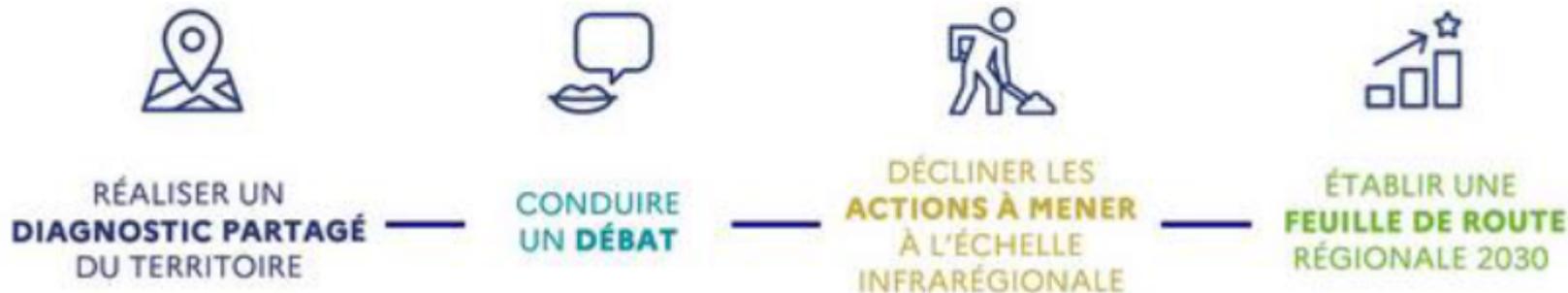
# Les COP régionales doivent permettre une territorialisation cohérente des objectifs et leviers

- 4 objectifs des COP régionales :
    1. **Établissement du diagnostic partagé** : collaborer avec les parties prenantes locales pour établir un diagnostic partagé des enjeux environnementaux
    2. **Opérationnalisation des résultats** : mettre en œuvre les résultats des COP régionales en prenant des mesures concrètes, en soutenant les projets des collectivités locales, en particulier au niveau des communes et des intercommunalités
    3. **Articulation avec la déclinaison régionale** : veiller à ce que la planification écologique au niveau régional soit cohérente avec les initiatives et les leviers identifiés au niveau départemental
    4. **Coordination avec les plans locaux** : garantir que la planification régionale s'aligne avec les différentes stratégies et plans adoptés localement, assurant ainsi une cohérence globale
- => ... Pour une prise de conscience collective de la marche à franchir, depuis l'échelon régional jusqu'à l'échelon local de l'EPCI ou de la commune.**

## La planification écologique en BFC

# La COP régionale commence par un temps clé de diagnostic du territoire

Les 4 étapes d'une COP régionale :



# La planification écologique en BFC

→ **COP de lancement le 12 décembre 2023 à Dijon**

→ **Restitution diagnostic mars/avril 2024**

## La COP régionale permet d'engager une discussion à l'échelle de la région pour un plan d'action territoriale cohérent et partagé

### La déclinaison régionale de la planification écologique

#### *Points de sortie :*

- Panorama des leviers de la transition écologique à horizon 2030 pour la région
- Etablissement du diagnostic partagé 2023 : travail entre l'ATE et les collectivités territoriales
- Plan d'actions des collectivités territoriales pour contribuer à la réussite de ces leviers jusqu' 2030

*L'exercice de COP annuelle permettra une réévaluation périodique des actions*

### Un travail collectif associant tous les niveaux de collectivités

#### *Dispositif de gouvernance :*

- Animation préfet et président de région
- Mobilisation de l'ensemble des collectivités, de l'échelon régional à l'EPCI ou commune
- Contribution, lors du débat, des parlementaires, des représentants des secteurs économiques et associatifs

### ...en cohérence avec les travaux de concertation en cours

#### *Exemples :*

- Comités Régionaux de l'Energie
- Plan Eau
- Transition agricole
- Adaptation
- Rénovation des établissements scolaires

## Les prochaines étapes



### Etat des lieux :

Réunions de restitution des résultats du questionnaires dans les départements

### Débat thématique régional :

Groupes de travail thématiques représentant l'écosystème d'acteurs

### Forum territorial :

Réunions départementales pour donner un cadre clair à notre action collective

### Feuilles de route opérationnelles :

Elaboration des feuilles de route opérationnelles, régionale et infra-régionale

# La Cop de lancement et sa diffusion

**2 244 réponses en Bourgogne-Franche-Comté**  
dont la région, les départements, 100% des EPCI et 57% des communes

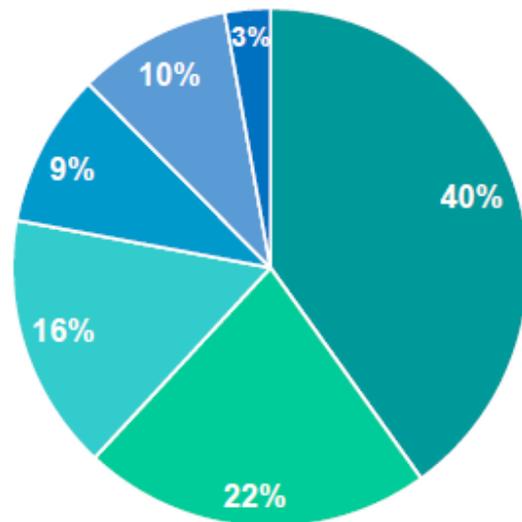
- Retour sur la journée du 13 décembre en vidéo [ici](#)
- Site dédié État/Région : [cop-bfc-versdemain.fr](http://cop-bfc-versdemain.fr)
- CRTE et PCAET

## On parle de quoi dans la planif' ?

MIEUX  
SE DÉPLACER

13 % des efforts en  
BFC

- Choisir la voiture électrique légère
- Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun
- Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien



- Voitures électriques
- Efficacité et carburants décarbonés des voitures
- Vélo et transport en commun
- Baisse des déplacements
- Covoiturage
- Bus et cars décarbonés



# CRTE : Les contrats de réussite pour la transition écologique

- Dans ce contexte, les CRTE renommés contrats pour la réussite de la transition écologique, deviennent l'outil de mise en œuvre au niveau le plus fin de cette planification territorialisée. Une instruction CRTE signée le 30 avril 2024 détaille la méthode et le calendrier pour engager cette nouvelle étape.
- Les ambitions de la seconde phase des CRTE :
  - Devenir le cadre de dialogue normal entre l'État et les collectivités,
  - Organiser l'ensemble des champs de l'action publique autour d'un projet de territoire partagé,
  - Accélérer la transition écologique notamment en traduisant en projets concrets les ambitions issues des COP régionales,
  - Accompagner les projets locaux en organisant et ciblant les moyens financiers et en ingénierie,
- Cette nouvelle phase s'appuie sur le renforcement des méthodes de travail actuelles avec une implication plus large des différents acteurs, des compétences et expertises spécifiques, des outils innovants comme la boussole de la transition écologique, des moyens d'ingénierie confortés et des financements disponibles pour accélérer la concrétisation des projets.

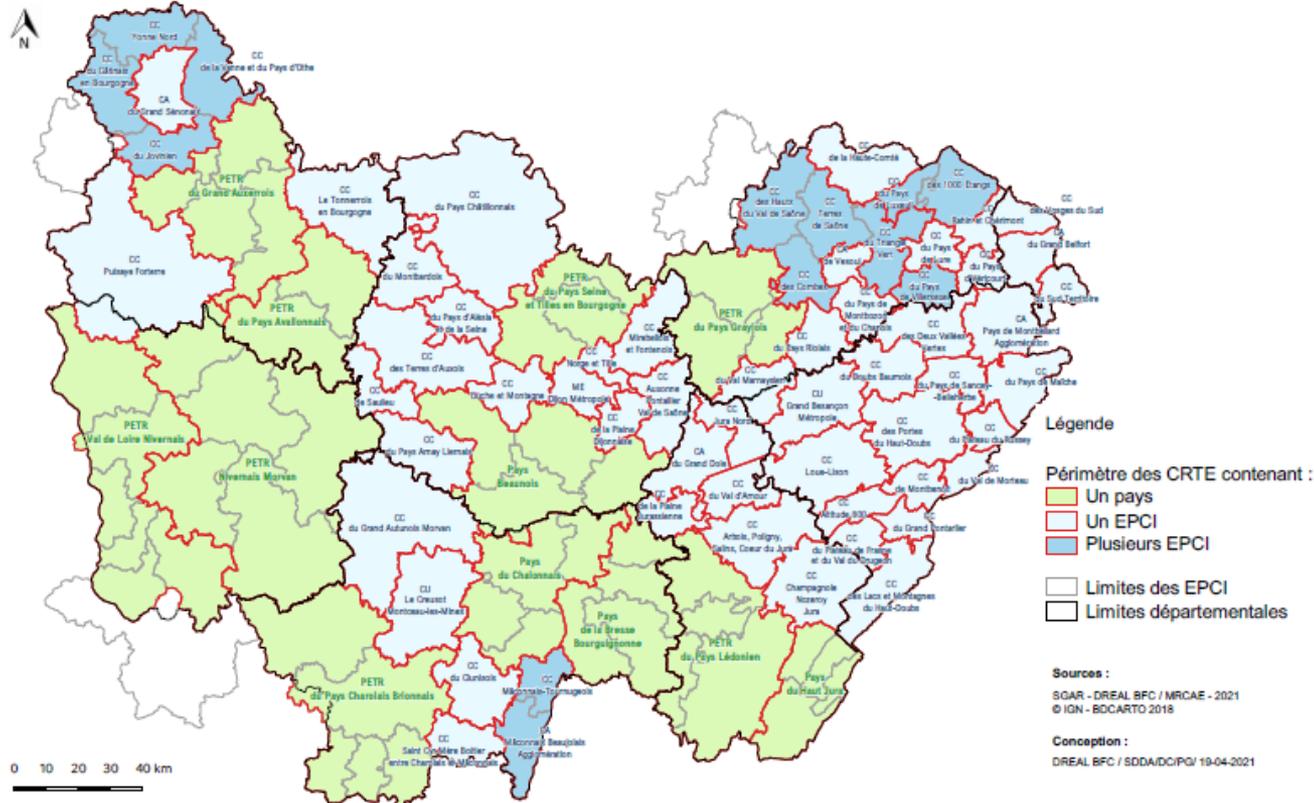
# CRTE : Les contrats de réussite pour la transition écologique

## Projets de Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

67 en BFC  
couverture 100 %

Échelle de l'EPCI  
à la moitié d'un  
département  
variable sur les 8  
départements

Outil privilégié  
pour appliquer la  
FdR de la PE



# CRTE : Les contrats de réussite pour la transition écologique

- **L'animation des contrats sera progressivement relancée dans la perspective de leur mise à jour d'ici la fin de l'année, en articulation avec différentes initiatives en cours :**
  - Acter la relance du dispositif, renforcer sa gouvernance et faire le lien avec la mise en place du guichet de l'ingénierie locale,
  - Faire le point sur les projets réalisés, ceux qui restent à faire et les potentiels nouveaux projets (notamment issus des COP) pour préparer la programmation de fin de mandat,
  - Organiser les travaux en revues de projets pour identifier les besoins en ingénierie et les pistes de financements,
  - Actualiser les plans d'actions selon les priorités du territoire et les orientations de la planification écologique et formaliser ou mettre à jour la maquette financière pluriannuelle,
  -
- **En appui de la démarche, des outils innovants sont mobilisables :**
  - La boussole de la transition écologique, pour accompagner le porteur de projet dans l'amélioration des impacts environnementaux de son projet, que celui-ci ait ou non pour objet principal la transition écologique,
  - Le portail Aides Territoires, développé par la DGALN, présente les aides existantes européennes, nationales, régionales et départementales notamment, publiques ou privées,
  - Une plateforme numérique pour le suivi de l'accompagnement des projets : Mon Espace Collectivité

# LE PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

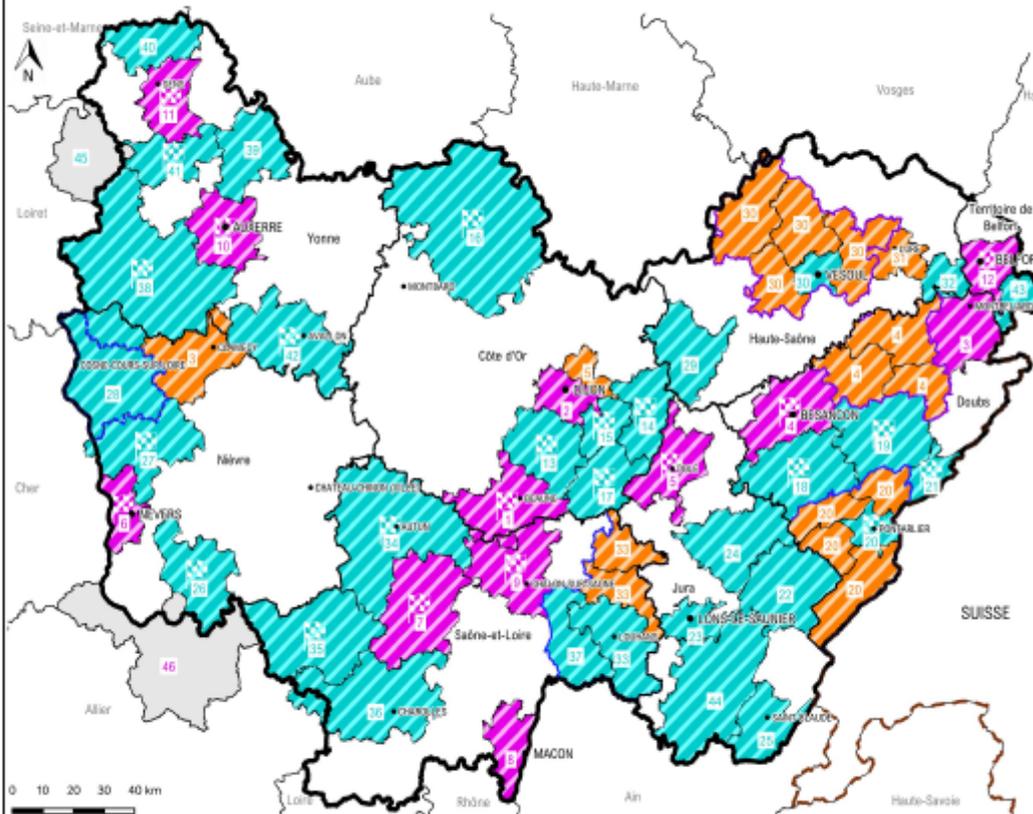
## Vers la mise en œuvre des politiques Climat-Air-Énergie



# Cadre réglementaire du PCAET

Loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite LTECV  
Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016  
Arrêté du 4 août 2016

**DOCUMENT  
DE TRAVAIL**



- n° 1 à 12 EPCI de + de 50 000 hab en 2017
- PCAET engagé + de 50 000 hab (12)
- n° 13 à 44 EPCI de + de 20 000 hab en 2017
- PCAET engagé + de 20 000 hab (31)
- n° 1,2,3,4,5,20,30,31 et 33 EPCI Volontaires
- PCAET Volontaire engagé (7)
- PCAET approuvé (25)
- Limites de SCoT (3)
- Limites de PETR (2)
- Limites départementales
- Préfectures et sous-préfectures

Numéro : renvoi à l'EPCI listé dans le tableau ci-centre

Sources : DREAL BFC / STE / DAJT  
© IGR - SIGARTO 2020  
Conception : DREAL BFC/STE/DC - 01-03-2024

- 12 - PCAET engagés
- 7

EPCI de plus de 50 000 habitants		
1	CA Besuno Côte et Sud	00
2	Dijon Métropole	00
3	CA Pays de Montbéliard Agglomération	00
4	CC du Grand Besançon Métropole	00
5	CA de Grand Oale	00
6	CA de Nevers	00
7	CC Le Grand Montceau-les-Mines	00
8	CA Mâconnais Beaunois Agglomération	00
9	CA Le Grand Chalon	00
10	CA de Flacourt	00
11	CA de Grand Sézanne	00
12	CA de Grand Belfort	00
EPCI de plus de 20 000 habitants		
13	CC Jn Verrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges	00
14	CC Auxonne Pontallier Val de Saône	00
15	CC de la Plaine Dijonnaise	00
16	CC du Pays Châtillonnais	00
17	CC Rives de Saône	00
18	CC Loue-Usson	00
19	CC des Portes de Haas-Doubs	00
20	CC du Grand Pontallier	00
21	CC du Val de Morvan	00
22	CC Champagne Moussey Jura	00
23	CA Espace Communautaire Lons Agglomération	00
24	CC Arbois, Poligny, Salins, Coeur de Jura	00
25	CC Haut-Jura Saint-Clément	00
26	CC Sud Nivernais	00
27	CC Les Berranges	00
28	SCoT CC Coeur de Loire	00
29	CC Val de Gray	00
30	CA de Vesoul	00
31	CC du Pays d'Héricourt	00
32	CC Bresse Louhannaise Intercof	00
33	CC du Grand Autunois Morvan	00
34	CC Entre Arroux, Loire et Somme	00
35	CC Le Grand Charolais	00
36	CC Terres de Bresse	00
37	CC Palaise Forrière	00
38	CC Senlis et Arroux	00
39	CC Yonne Nord	00
40	CC de Jovinien	00
41	CC Anillo-Vézelay-Morvan	00
42	CC du Sud Territoire	00
43	CC Terres d'Emmaude Communauté - Le Sud nivernais	00
EPCI - PCAET Volontaires		
1	---	---
2	---	---
3	CC Haut Nivernais-Val d'Yonne	00
4	PETR Doubs Central	00
5	CC Noyers-et-Tille	00
6	CC Pays du Haut Doubs	00
7	PETR Pays de Vesoul Val de Saône	00
8	CC du Pays de Lure	00
9	SCoT de la Bresse Bourguignonne	00

# AU NIVEAU LOCAL : LES PCAET

# Les étapes d'élaboration d'un PCAET



**Sensibiliser, mobiliser, organiser**

# Tous les secteurs d'activités d'un territoire concernés !



# PCAET : EPCI coordinateurs

- Un **projet territorial de développement durable**,
- **Article L2224-34 du CGCT** : Les EPCI deviennent **coordinateurs** de la transition énergétique sur leur territoire à l'adoption de leur PCAET → **Loi APER**
- **Co-construit avec tous les acteurs du territoire** (entreprises, associations, citoyens...),
- Dans l'idéale, toutes les actions du PCAET ne sont pas portées par l'EPCI.



*Une démarche fortement dépendante de l'engagement des acteurs du territoire*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Bourgogne Franche-Comté**

**MRCAE**

**DCPEC**

CS 31269 25005 BESANCON CEDEX

Standard : 03 81 21 67 00

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

# FIN

## Merci de votre attention



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---